

Appel Médical présente le 1^{er} Baromètre des salaires de la santé

Paris, le 25 octobre 2012 – *Dans une étude inédite en France, Appel Médical, leader français du recrutement et du travail temporaire des métiers du médical, du paramédical, du social et du secteur pharmaceutique, passe au crible les salaires de la santé. Sur la base de plus de 800 000 fiches de paie intérimaires, le baromètre Appel Médical a ausculté cinq familles de métiers (soins et assistance, bloc opératoire, pharmacie, petite enfance et rééducation) représentant au total 12 métiers. Conclusion, les rémunérations ont augmenté de 0,8% au premier semestre 2012 par rapport à 2011. Cette évolution se situe dans une fourchette comprise entre +0,7 % (kinésithérapeute) et +4,1 % (préparateur en pharmacie d'officine), des résultats contrastés avec pour toile de fond de fortes pénuries sur certaines qualifications et des départs à la retraite en hausse.*

« Le premier baromètre des salaires Appel Médical révèle à mi-parcours en 2012 une hausse modérée des rémunérations des professionnels de la santé, +0,8%. Autre enseignement, la hausse des salaires masque des évolutions inégales. Si, par exemple, les rémunérations de certaines professions, à l'image des kinésithérapeutes, marquent le pas, d'autres connaissent en revanche une progression plus marquée. Ce sont ainsi les préparateurs en pharmacie qui tirent le mieux leur épingle du jeu, avec une hausse de salaire supérieure à 4%. Sans doute faut-il voir dans cette diversité le signe de la pluralité des conditions d'exercice des métiers de la santé : milieu associatif pour les uns, secteur public ou privé pour les autres », **déclare Christophe Bougeard, directeur général de l'Appel Médical.**

Les plus fortes hausses de salaire

Si la hausse des salaires au premier semestre 2012, à +0,8% par rapport à 2011, traduit une tendance positive, elle ne préjuge cependant pas de l'augmentation globale sur l'ensemble de l'année car certaines conventions collectives du secteur de la santé, qui impactent les rémunérations, sont actuellement en cours de renégociation. Rappelons que pour l'ensemble de l'année 2011, la hausse avait atteint 1,6% par rapport à 2010.

Métier	Progression S1 2012 / 2011	Rémunération brute par mois
Préparateur en pharmacie	+4,1%	1.858 €
Agent de service hospitalier	+2,4%	1.486 €
Auxiliaire de crèche	+2,2%	1.418 €
Technicien de laboratoire	+1,5%	1.864 €

Aide-soignant	+1,4%	1.683 €
Docteur en pharmacie	+1,3%	3.304 €
Auxiliaire de puéricultrice	+1%	1.552 €
Infirmière diplômée d'Etat (DE)	+0,9%	2.153 €
Infirmier anesthésiste (DE)	+0,8%	3.784 €
Infirmier de bloc opératoire (DE)	+0,8%	3.136 €
Kinésithérapeute	+0,7%	2.521 €
Sage-femme ¹	NC	3.039 €

Les métiers du Soin et de l'Assistance

Cette famille de métiers regroupe trois professions : les infirmiers diplômés d'Etat (IDE), les aides-soignants (AIS) et les agents de service (ASH). Comme le reflète le baromètre, elle concentre une grande majorité des professionnels de la santé. Sur 800 000 fiches de paie étudiées, plus de 600 000 concernent les métiers du soin et de l'assistance.

Premier constat : ces métiers sont principalement féminins. Sur les quelque 550 000 infirmiers que compte l'Hexagone, 87% sont des femmes. En second lieu, tous voient leur rémunération moyenne s'inscrire en hausse au premier semestre 2012 par rapport à 2011. Une progression comprise entre +0,9% et +2,4%. C'est l'expérience qui tire les salaires à la hausse pour cette catégorie de métiers.

→ *Les infirmiers diplômés d'Etat (IDE)*

La rémunération moyenne des IDE se monte à **2.153 €** bruts par mois au premier semestre 2012, soit une hausse de 0,9% par rapport à 2011.

Cette hausse modérée ne traduit pas la pénurie qui touche cette profession, quelle que soit la région envisagée. La raison est à chercher du côté des conventions en vigueur dans les établissements de santé, qui fixent le montant des salaires.

Pourtant, la pénurie qui touche déjà les IDE devrait se renforcer à l'aune des nombreux départs à la retraite qui guettent cette profession. En effet, alors que 94 000 IDE de la fonction publique hospitalière partiront à la retraite d'ici 2015, chaque année, ce sont seulement 22 000 nouveaux diplômés qui arrivent sur le marché du travail – un nombre insuffisant pour pallier les départs. Remédier au problème supposerait de former presque deux fois d'IDE qu'aujourd'hui. Car, outre les départs du public, il faut également combler ceux du privé, du secteur associatif, de la santé au travail et dans les collectivités locales ou territoriales entre autres.

¹ La faiblesse de l'échantillon n'a pas permis d'établir une comparaison. Par ailleurs, le salaire exprimé est celui de l'année 2011.

Faits marquants

C'est en **Auvergne** que **les salaires** sont **le plus élevés** (2.222 € bruts mensuel en moyenne au premier semestre 2012). A l'inverse, la région Nord Pas-de-Calais est la moins rémunératrice (2.029 € bruts mensuel).

Les **rémunérations les plus attractives** sont à chercher du côté du **secteur associatif** : 2.302 €, contre 2.116 € dans le privé et 2.099 € dans le public. Un résultat à mettre au compte de la convention en vigueur dans le secteur associatif, celle de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP), plus intéressante en termes de salaires.

Les **femmes sont mieux rémunérées** que leurs collègues masculins (2.164 € en moyenne contre 2.110 € pour les hommes)

→ **Les aides-soignants (AIS)**

Le **salaire moyen** des AIS s'élève à **1.683 €** bruts mensuel au premier semestre 2012, en hausse de 1,4 % par rapport à 2011.

Cette plus faible rémunération des AIS par rapport aux IDE renvoie à leur niveau de qualification moins élevé (10 mois d'études pour devenir AIS, contre trois ans pour les IDE).

Malgré tout, les AIS constituent une profession pénurique, pour des raisons identiques à celles évoquées pour les IDE, à savoir des départs à la retraite plus nombreux et un nombre insuffisant de personnes formées.

Faits marquants

Une fois n'est pas coutume, c'est **le secteur privé** qui offre **les rémunérations les plus faibles** : 1.623 € bruts mensuel en moyenne au premier semestre 2012, contre 1.720 € dans le secteur associatif et 1.728 € dans le public. Les AIS ont intérêt à travailler dans **les grands établissements de santé**, ceux de 200 salariés et plus, s'ils veulent soigner leur fiche de paie. Ce sont eux, en effet, qui **proposent les meilleurs salaires** : 1.698 € contre 1.681 € pour les établissements de 50 à 199 salariés et 1.667 € pour ceux de moins de 50 salariés.

La **rémunération des femmes est (très légèrement) supérieure à celle des hommes** (1.686 € pour les dames contre 1.675 € pour la gent masculine), dont le salaire a par ailleurs moins progressé (+3.1% sur deux ans, contre +3,2 % pour les femmes).

→ **Les agents de service hospitalier (ASH)**

Le **salaire moyen** des ASH est de **1.486 € bruts mensuel**, en hausse de 2,4% au premier semestre 2012 par rapport à 2011.

Pas de pénurie en vue pour les ASH. Au contraire, ils sont nombreux, voire même en surnombre.

C'est un métier peu qualifié, qui ne requiert pas d'expertise spécifique, hormis des compétences dites d'hôtellerie ou d'hygiène.

Faits marquants

La région capitale, **l'Île-de-France**, est celle qui en 2011 offrait la **rémunération la plus attractive** : 1.495 € en moyenne.

Les ASH âgés de 30 à 34 ans ont vu leur **rémunération** bondir de 3,7% en moyenne entre 2011 et 2010, tandis que celle **des plus expérimentés**, les 50 ans et plus, a fait **augmenté de 2,1 %** sur cette même période.

Les hommes gagnent davantage que les femmes en moyenne : 1.470 € pour les premiers contre 1.448 € pour les secondes.



Les métiers du Bloc opératoire

Cette famille de métiers compte également trois professions dans ses rangs : les sages-femmes, les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (IBODE) et les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE). L'analyse des rémunérations de cette famille a porté sur plus de 28 000 fiches de paie.

Les métiers du bloc opératoire sont parmi ceux qui ont connu la plus faible progression de leur rémunération. Les IADE comme les IBODE ont vu leur rémunération progresser de 0,8% au premier semestre 2012 par rapport à 2011. La profession des IBODE est particulièrement guettée par le risque de pénurie. Alors que la France ne compte que 5 000 d'entre eux environ, des départs à la retraite en masse sont prévus à moyen terme. Il apparaît donc urgent de revaloriser cette spécialisation exigeante, qui requiert 18 mois de formation et ne peut être entreprise qu'après deux ans de pratique et l'obtention du concours d'IDE.

→ **Les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE)**

La **rémunération moyenne** des IADE s'établit à **3.784 € bruts mensuel** au premier semestre 2012, en hausse de 0,8% par rapport à 2011.

La dernière décennie a accentué le caractère pénurique de cette profession : sous l'effet conjugué du manque de diplômés et des départs à la retraite, les IADE ont pu faire « monter les enchères », ce qui s'est traduit par des hausses de salaires conséquentes, surtout en région.

Faits marquants

C'est **l'Ile-de-France**, et de loin, qui offre **les rémunérations les plus attractives** : 3.981 € bruts mensuel en moyenne en 2011.

Le public est à la remorque du secteur privé en termes de rémunération : 3.772 € en moyenne, contre 3.906 € dans le privé. Il rémunère cependant mieux que le secteur associatif (3.767 euros).

Plus l'établissement est de petite taille, meilleure est la rémunération : 3.893 € pour les établissements de moins de 50 salariés, 3.824 € pour ceux de 50 à 199 salariés et, enfin, 3.687 € pour les établissements de plus de 200 salariés.

→ **Les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (IBODE)**

Leur **rémunération moyenne** s'élève à **3.136 €** bruts mensuel en moyenne au premier semestre 2012, en hausse de 0,8% par rapport à 2011.

La récente refonte dont cette profession a fait l'objet en matière de compétences témoigne de sa montée en gamme, caractérisée par une plus grande technicité des interventions. Une expertise qui se reflète dans le niveau de formation : celle-ci dure 18 mois et ne peut être entreprise que sur concours.

Alors que plane sur les IBODE une menace de pénurie, on assiste à un mouvement de retour à l'emploi de jeunes retraités du public, des 50 ans et plus, qui souhaitent poursuivre leur activité. Cette catégorie des IBODE est particulièrement mobile et exigeante en termes de salaires et d'horaires.

Faits marquants

Si le milieu associatif offre **les salaires** les plus élevés, **c'est dans le privé qu'ils ont le plus augmenté** : +1,9% entre 2011 et 2010, contre +1,7% dans l'associatif et +1,2% seulement dans le public.

Les établissements de moins de 50 salariés offrent la **meilleure rémunération** (3.372 € bruts mensuel en moyenne en 2011) mais une progression des salaires inférieure à celle enregistrée dans les établissements de 200 salariés (0,1% vs 1,2%).

Les 35 – 49 ans ont **les plus fortes rémunérations** : 3.157 € bruts mensuel en moyenne, mais c'est chez les 25 – 29 ans que la hausse est la plus marquée (+6%).

→ **Les sages-femmes**

Elles avaient en 2011 un **saire moyen** de **3.039 €** bruts mensuel. Leur salaire ne reflète pas toujours le fait qu'elles disposent d'un statut cadre. Peut-être est-ce dû au fait que les sages-femmes, animées par la vocation plus que par des salaires élevés, font montre d'une certaine modération dans leurs revendications salariales.

A l'inverse des autres professions de la santé, peu de sages-femmes travaillent en intérim, une majorité d'entre elles préférant rester au sein d'un seul et même établissement, où elles ont la responsabilité d'animer une équipe.

C'est **l'associatif** qui **remporte la palme des secteurs les plus rémunérateurs** : 3.314 € bruts mensuel en moyenne en 2011, contre 3.018 € dans le public et 2.766 € dans le privé.

Attention / Compte tenu de la faiblesse des échantillons nationaux, seule l'analyse du salaire moyen à l'échelle nationale a été possible, à l'exception d'un zoom sur l'Île-de-France. Dans cette région, le salaire moyen était de 3.272 € bruts mensuel en 2011, en hausse de 1% sur un an.



Les métiers de la Petite enfance

Cette famille de métiers regroupe les auxiliaires puéricultrices (AP) et les auxiliaires de crèche (AC). Pour faire le point sur les salaires, près de 9 500 fiches de paie intérimaires ont été passées en revue.

Presque exclusivement féminins (à 99%), ces deux métiers affichent des rémunérations en hausse d'une année sur l'autre. Les AP ont vu leur rémunération moyenne progresser de 1% au premier semestre 2012 par rapport à 2011 alors que les AC ont vu la leur augmenter de 2,2% sur la même période.

→ **Les auxiliaires puéricultrices (AP)**

Elles ont un **salaire moyen** de **1.552 €** bruts mensuel au premier semestre 2012, en hausse de 1% par rapport à 2011.

Si, au terme de leur année de formation, les maternités ou les crèches constituent des débouchés naturels pour de nombreuses AP, l'implantation géographique est, comme à l'accoutumée, un facteur qui pèse sur la rémunération. L'Île-de-France est ainsi la région dotée des salaires les plus attractifs (1.647 € bruts mensuels en 2011) et offre en même temps la plus forte hausse de salaire sur un an : +3,7%.

Les AP sont particulièrement recherchées sur Paris et l'Île-de-France et dans le Sud-est et le Sud-ouest du pays. Dans ces régions, le manque d'AP confine à la pénurie. Une situation qui fait suite à la fermeture de nombreuses écoles.

L'évolution démographique du pays, vigoureuse en raison d'un taux de natalité parmi les plus élevés d'Europe, plaide par ailleurs en faveur d'une bonne tenue des rémunérations des AP, dont les compétences devraient les rendre de plus en plus attractives sur le marché du travail. A ce titre, le Diplôme d'Etat (DE) fait office de sésame pour trouver du travail, ce dans le privé comme dans le public (fonctionnaire territorial).

Fait marquant

Prime à l'expérience ! **Les plus de 50 ans** bénéficiaient en 2011 de **la meilleure rémunération**, à 1.615 € bruts mensuel en moyenne, en hausse de 1,2% par rapport à 2010. Les moins de 25 ans ont la rémunération la plus faible, à 1.492 € bruts mensuel en moyenne en 2011, mais enregistrent la plus forte hausse de salaire : +2,7% en 2011 par rapport à 2010.

→ **Les auxiliaires de crèche (AC)**

Leur **salaire moyen** au premier semestre 2012 est de **1.418 €** bruts mensuel, en hausse de 2,2% par rapport à 2011.

Ce salaire moyen peu élevé s'explique à la fois par le faible niveau de qualification requis pour devenir AC (un CAP petite enfance suffit) et par la jeunesse de la population concernée qui, en général, commence dans la vie active : on estime que plus de 50% des AC ont moins de 30 ans. A noter, l'absence de particularisme géographique fort, les rémunérations étant homogènes sur tout le territoire.

Fait marquant

L'âge n'apparaît pas comme **un critère décisif pour le niveau de salaire**, celui-ci évoluant somme toute assez peu au fil des ans. En 2011, il était de 1.392 € bruts mensuel en moyenne, soit 7 euros de plus que la rémunération moyenne des moins de 25 ans (1.384 €).

Les métiers de la Pharmacie et du laboratoire d'analyses médicales

Cette famille de métiers regroupe trois professions : les techniciens de laboratoire d'analyses médicales, les préparateurs en pharmacie d'officine et les docteurs en pharmacie. L'analyse des rémunérations de cette famille a porté sur 9 800 fiches de paie.

On compte en France en moyenne une officine pour 2 800 habitants. Si ce chiffre témoigne d'une répartition harmonieuse des pharmacies sur le territoire hexagonal, il faut noter que la plupart des jeunes titulaires choisissent la moitié Nord du pays et le Nord-est pour s'installer, principalement pour des raisons économiques et sociales.

Il faut également souligner que les réformes à venir de la Santé vont conduire le métier de pharmacien d'officine à évoluer. En ligne de mire, davantage de conseils et de suivi du traitement des patients.

→ **Les techniciens de laboratoire d'analyses médicales**

Leur **rémunération moyenne** se monte à **1.864 €** bruts par mois au premier semestre 2012, soit une hausse de 1,5% par rapport à 2011.

Le rythme des embauches ralentit du fait, notamment, du grand nombre de jeunes diplômés. Autres raisons à ce coup de frein, les équipements des laboratoires s'automatisent de plus en plus et l'on constate depuis plusieurs années un mouvement de concentration des laboratoires. Ainsi, le nombre des laboratoires privés de biologie médicale a baissé de 6% en dix ans, passant de 4 084 en 2000 à 3 833 en 2010. Malgré tout, les débouchés existent toujours, notamment au sein des hôpitaux publics et des établissements de prélèvements, tel par exemple l'Etablissement français du sang, l'EFS (le premier laboratoire d'analyses en biologie médicale en France).

Fait marquant

Les hommes ont une **rémunération moyenne très légèrement supérieure à celle des femmes** en 2011 (1.851 € bruts mensuels pour les premiers contre 1.833 € pour les secondes) mais ont vu leur salaire progresser à un rythme inférieur (+1,4% en 2011 par rapport à 2010 contre 3,1% pour les femmes sur cette même période).

→ **Les préparateurs en pharmacie d'officine**

Le **salaire moyen** des préparateurs en pharmacie d'officine s'élève à **1.858 €** bruts mensuel au premier semestre 2012, en hausse de 4,1% par rapport à 2011. Il s'agit de la plus forte hausse constatée dans cette étude tous métiers confondus.

Pour les quelque 4 000 jeunes qui, chaque année, se forment à ce métier requérant des qualités de vente, d'écoute et de conseil, trouver un travail va de soi. La plupart décrochent même leur premier contrat avant la fin de leurs études. Cette situation plus qu'enviable s'explique par le caractère pénurique du métier.

La très grande majorité des préparateurs (90%) exercent en officine, le reste se partageant entre les hôpitaux et les cliniques (8%) et l'industrie pharmaceutique (2%).

Fait marquant

Si **les plus de 50 ans** affichent **le salaire moyen le plus élevé** (1.953 euros bruts mensuel en moyenne en 2011), ils sont cependant ceux dont la rémunération s'est inscrite en baisse d'une année sur l'autre : -1,4% en 2011 par rapport à 2010. Les autres catégories d'âge ont tous vu leur salaire moyen progresser. La palme de **la plus forte hausse revient aux 35 – 49 ans**, avec une hausse de 2% (pour un salaire moyen de 1.879 €).

→ *Les docteurs en pharmacie*

Le **salair e moyen** des docteurs en pharmacie au premier semestre 2012 était de **3.304 € bruts mensuel**, en hausse de 1,3% par rapport à 2011.

Le nombre de pharmaciens intérimaires en 2011 s'est élevé à près de 3 400 personnes, en baisse sur un an et qui renvoie au niveau de 2009. Cette tendance signale une diminution du caractère pénurique de la profession.

Autre particularité, la densité de pharmaciens est forte dans certains départements, notamment ceux dont l'activité est en partie tirée par le tourisme (Hérault, Var, Bouches-du-Rhône, etc.).

Alors que la moyenne d'âge chez les pharmaciens est de 49 ans, il faut relever que les jeunes diplômés en pharmacie sont de plus en nombreux à choisir de ne pas exercer leur profession : c'était par exemple le cas pour un quart (26%) d'entre eux en 2011.

Faits marquants

Coup double pour les hommes. Ils affichent à la fois **la rémunération moyenne la plus forte** (3.299 € bruts mensuel en 2011 contre 3.235 € pour les femmes) et **la meilleure hausse** : +1,8% en 2011 par rapport à 2010 (+0,8% pour les femmes).



Les métiers de la rééducation

Il s'agit ici d'une famille monoparentale, puisqu'elle regroupe un seul métier, celui de masseur-kinésithérapeute. L'analyse des rémunérations de cette famille a porté sur 3 900 fiches de paie.

→ *Les kinésithérapeutes*

Leur rémunération moyenne se monte à **2.521 € bruts mensuel** au premier semestre 2012, soit une hausse de 0,7% par rapport à 2011.

La France compte environ 72 800 diplômés en masso-kinésithérapie. Particularité du métier, la plupart d'entre eux (80%) exercent en libéral et seulement 20% dans des établissements hospitaliers publics ou privés. Autre caractéristique, les kinésithérapeutes libéraux sont majoritairement des hommes tandis que les kinés salariés sont principalement des femmes. La profession, cependant, se féminise : 60% des kinés âgés de moins de 29 ans sont des femmes.

La formation professionnelle des masseurs-kinésithérapeutes est accessible sur concours auprès de l'un des 39 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK). D'une durée de trois ans, elle est sanctionnée par un diplôme d'Etat (DE).

Faits marquants

C'est le **secteur associatif** qui offre les **rémunérations les plus attractives de la profession** : 2.559 € bruts mensuel en moyenne en 2011, en hausse de 2% sur un an. Suit le privé, avec un salaire moyen de 2.522 €. C'est dans ce secteur que les salaires ont le plus fortement augmenté, 2,3% de hausse en 2011 par rapport à 2010. Le secteur public ferme la marche avec un salaire moyen en 2011 de 2.434 € bruts mensuel, en hausse de 1,1% seulement sur un an.

Les établissements de 50 à 199 salariés rémunèrent mieux que ceux comptant 200 salariés et plus (2.495 € bruts mensuel en moyenne en 2011 contre 2.471 €). Les deux catégories d'établissement ont néanmoins vu leur salaire augmenter dans les mêmes proportions en 2011 : +1,3% par rapport à 2010.

Prime aux débutants : si leur rémunération moyenne est logiquement la moins élevée (2.470 € bruts mensuel en 2011), **les moins de 25 ans sont ceux dont le salaire a le plus augmenté en 2011**. Il a gagné 2,9% sur un an.

METHODOLOGIE

- Une étude basée sur les salaires réels constatés, et donc **non déclarative**, réalisée sur le premier semestre 2012 et les années pleines 2011 et 2010.
- 801 881 fiches de paie d'intérimaires* Appel Médical analysées.
- Couverture des cinq grands secteurs du monde de la santé (Soins et Assistance, Bloc opératoire, Petite enfance, Pharmacie/laboratoires d'analyses médicales et Rééducation), représentant au total 12 métiers.
- Les salaires présentés sont les salaires réels des intérimaires, qui sont payés au même niveau que les salariés permanents.
- La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés (10%), les indemnités de fin de mission (10%) et les primes variables (13%) n'ont pas été pris en compte.
- Par ailleurs, le baromètre ne mesure pas les avantages indirects et complémentaires à la rémunération tels l'accès à un logement, une crèche, des primes exceptionnelles de recrutement, de mobilité, etc.

** La règle imposant qu'un intérimaire soit rémunéré au même niveau qu'un salarié titulaire garantit une bonne représentativité des salaires.*

A propos de l'Appel Médical

L'Appel Médical, filiale du Groupe Randstad France, est le N°1 du recrutement et du travail temporaire médical, paramédical et pharmaceutique en France depuis plus de 40 ans. Il intervient dans les secteurs hospitaliers, 3^{ème} âge, handicap, petite enfance, métiers du médicament, santé au travail, hospitalisation et soins à domicile. Les 300 collaborateurs(trices) permanent(e)s de l'Appel Médical délèguent plus de 30 000 collaborateurs(trices) intérimaires par jour auprès de 7200 clients à travers son réseau de 95 agences en France.

En savoir plus : www.appelmedical.com

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2011 un chiffre d'affaires de 3,37 milliards d'euros. En 2011, le groupe (4000 collaborateurs -trices) aura délégué 80 000 collaborateurs intérimaires en équivalent temps plein et recruté 13 600 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la communication externe
01 41 62 22 07

Sophie Durand – 06 37 86 44 00
sophie.durand@randstad.fr
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39
sebastien.buffet@randstad.fr

Relations Presse - Agence Wellcom
01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr
Raphaëlle Couloigner – rc@wellcom.fr
Julie Fontaine – jf@wellcom.fr

 <http://wellcom.fr/presse/randstad/>